Image not found or type unknown

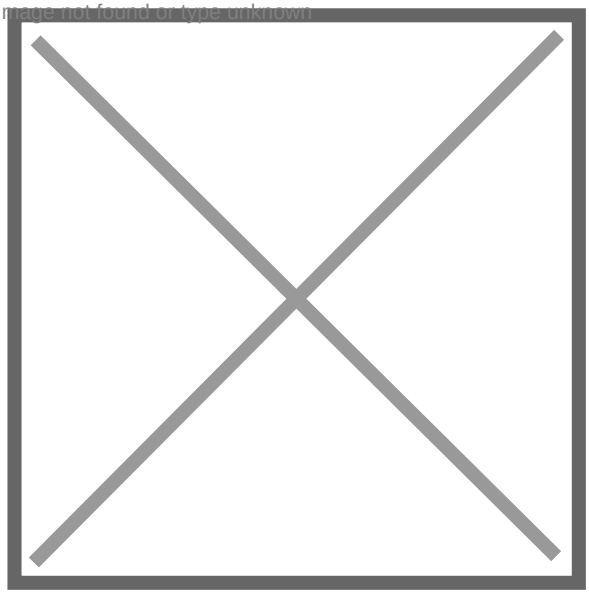

Remboursement suite près d argent

Par **nounoune53**, le **17/11/2018** à **01:37**

Bonjour une ancienne amie m avait prêté de l argent maintenant on ne se parle plus je lui fais un remboursement de 200€ par mois pour rembourser la somme qu elle m'a prêté je lui et fais une reconnaissance de dette en informant sur ce document que j effectuerais les versements entre le 28 et le 5 de chaque mois hors ma situation a changé car je suis en congé maternité donc je suis payée tous les 15 jours.pour le mois de novembre je n'ai pas fais le virement entre les dates inscrites sur le document donc elle me réclame le reste de la somme en une seule fois sinon elle saisit le tribunal j'ai reçu un courrier de son avocat qu est ce que je risque et que dois je faire.

Par **amajuris**, le **17/11/2018** à **10:20**

bonjour,
si votre amie est en possession de votre reconnaissance de dette, en l'absence de paiement des échéances aux dates prévues, elle peut vous mettre en demeure de payer le solde du prêt si cela est prévu dans cette reconnaissance.
votre amie peut saisir le tribunal pour obtenir une ordonnance d'injonction de payer et avec cette ordonnance, charger un huissier de faire exécuter cette décision y compris au moyen de saisies.
salutations

Par **nounoune53**, le **17/11/2018** à **10:29**

J ai jamais manqué un paiement hors là je ne ai pas était payé donc je ne pouvais pas faire le paiement au date prévue

Par **amajuris**, le **17/11/2018** à **11:02**

cela ne concerne pas votre amie, vous devez respecter votre engagement de rembourser aux dates prévues.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés